

# **Intérêts et limites de l'analyse du discours pour la recherche interdisciplinaire et la coproduction de connaissances scientifiques. Le cas d'une analyse lexicométrique d'entretiens avec Lexico3**

Nathalie Garric<sup>1</sup>, Valérie Capdevielle-Mougnibas<sup>2</sup>, Marie-Odile Besses<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Langues et représentation - Université François Rabelais – 37041 Tours Cedex 1 - France

<sup>2</sup> PCS – EA 1687 - Université Toulouse le-Mirail - 31058 Toulouse Cedex 9 – France

## **Abstract**

This paper, co-written by a linguist and a psychologist who have started a collaboration within a research financed by the Guild Chamber of Midi-Pyrénées and the Ministry of Research, deals with a reflection on the conditions encouraging cooperation between speech analysis and other scientific subjects. From the presentation of a speech analysis done thanks to Lexico3 software, the writers first show how the speech analyst can be interested by this interdisciplinary collaboration and which type of data is susceptible to be produced to the psychologist's attention. Then, the writers study more specifically the psychologist's position and the use he can have from the proposed results considering different questionnaires in relation with interdisciplinary subjects.

## **Résumé**

Cette contribution, co-écrite par une linguiste et une psychologue qui ont démarré une collaboration dans le cadre d'une recherche financée par la Chambre régionale de Métiers de Midi Pyrénées et le Ministère de la Recherche, propose une réflexion sur les conditions qui favorisent la coopération entre l'analyse du discours et d'autres disciplines scientifiques. À partir de la présentation d'une analyse du discours réalisée à l'aide du logiciel Lexico3, les auteures montrent dans un premier temps en quoi l'analyste du discours peut être intéressé par cette modalité de collaboration interdisciplinaire et quel type de données il est susceptible de produire à l'attention du psychologue. Elles se tournent ensuite plus précisément vers la position du psychologue et l'usage qu'il peut faire des résultats qui lui sont proposés en envisageant différents questionnements liés à l'interdisciplinarité.

**Mots-clés :** logiciel Lexico3, analyse du discours, psychologie, interdisciplinarité.

## **1. Introduction**

La pluridisciplinarité a toujours fait partie de l'histoire de l'analyse du discours et a considérablement contribué -parfois de manière conflictuelle- au développement du "domaine" (Mazière, 2005). Plus encore, certains linguistes posent explicitement que son destin est étroitement lié à sa capacité à se développer dans l'interdisciplinarité en maintenant néanmoins des champs distincts (Chabrol, 2004), la pluridisciplinarité (Bonnafous, 1992) ou encore la transdisciplinarité (Charaudeau, 1995). Pour autant, ces rencontres disciplinaires ne vont pas de soi et soulèvent, comme en témoigne l'actualité de la réflexion en Sciences du langage, de nombreuses questions épistémologiques qui varient en particulier selon les modalités de coopérations disciplinaires mises en œuvre. Sur un plan historique, la rencontre entre ces disciplines d'horizons différents a, par exemple, pu donner lieu à la création de champs interdisciplinaires originaux (sociolinguistique, sociologie du langage,

ethnolinguistique, pragmatique, etc.) qui ont depuis fait vaciller les découpages disciplinaires classiques et ont considérablement contribué au renouvellement des cadres de pensée dominants en sciences humaines et sociales. Aujourd'hui, alors que l'analyse du discours revendique une autonomie difficilement conquise et non systématiquement acquise, de nouvelles formes de collaborations disciplinaires, portées entre autres par la volonté d'utiliser l'outil informatique, tendent à apparaître. Ainsi, l'analyse du discours est de plus en plus confrontée à une demande d'expertise qui vise à la coproduction de connaissances nouvelles en lien avec les pratiques sociales.

C'est dans ce cadre que nous avons amorcé notre collaboration. En janvier 2004, j'ai sollicité une collègue linguiste pour mener une recherche financée par la Chambre Régionale de Métiers de la région Midi-Pyrénées et le Ministère de la recherche. L'objectif consistait plus particulièrement à repérer et analyser les facteurs en jeu dans la genèse des ruptures (abandon et/ou réorientation) dans les parcours de formation d'apprentis candidats au CAP. Nous avons recueillis 24 entretiens semi-directifs visant à étudier le sens de l'expérience scolaire, les raisons de l'orientation vers l'apprentissage, le rapport à l'apprendre et à l'avenir de jeunes apprentis différenciés selon qu'ils ont ou non déjà rompu un contrat d'apprentissage.

Ma demande s'inscrivait dans le cadre de la partie de la recherche consacrée au traitement lexicométrique des entretiens. Il s'agissait dans un premier temps, d'une façon qui, avec le recul, nous est apparue quelque peu naïve, de compléter mon utilisation du logiciel Alceste par un autre logiciel, Lexico3 (Salem, 1997), familier à ma collègue. Rapidement, nos échanges ont montré que notre travail en commun pouvait -et devait- aller bien au-delà d'une simple coopération technique. Nous avons quasiment abandonné ce premier objectif de comparaison des outils pour une réflexion plus large visant à préciser quels pouvaient être les termes d'une véritable coopération interdisciplinaire entre la psychologie et les sciences du langage. Le champ de l'analyse du discours s'est alors imposé à nous comme un lieu d'échanges et de discussion où pouvait véritablement s'établir une interdisciplinarité. Dans ce cadre, de nombreuses questions se sont posées à nous. Nous nous sommes en effet, toutes les deux, très vite interrogées sur les réelles possibilités d'utiliser les résultats d'une analyse du discours pour étudier les objets qui intéressent le psychologue clinicien. Avions-nous la même conception du sujet parlant, du discours, et au-delà de l'énonciation et du sens ? Accordions-nous le même statut aux marqueurs caractéristiques du discours des apprentis rencontrés ? La réponse à ces interrogations passait selon nous par une expérimentation à partir de nos disciplines respectives de l'analyse du discours des entretiens recueillis.

Cette contribution vise à interroger les conditions d'une coopération possible entre l'analyse du discours et d'autres disciplines susceptibles d'être concernées par l'analyse des pratiques discursives. À partir d'une présentation de quelques résultats de l'analyse des entretiens réalisée à l'aide du logiciel Lexico3, nous montrerons dans un premier temps en quoi l'analyste du discours peut être intéressé par cette modalité de collaboration pluridisciplinaire et quel type de données il est susceptible de produire à l'attention du psychologue. Nous nous tournerons ensuite plus précisément vers la position du psychologue et l'usage qu'il peut faire des résultats qui lui sont proposés.

## **2. L'analyse du discours face à la demande du psychologue**

L'analyse du discours ne saurait être définie de manière unitaire. Elle est marquée à la fois par la diversité de ses concepts, de ses méthodes et de ses outils. Nous tenterons néanmoins de la définir sommairement dans ce qui suit en nous inscrivant dans la tradition de l'école française d'analyse du discours.

### **2.1. *Quel objet pour l'analyse du discours***

L'analyse du discours prend pour objet le texte comme articulation de productions verbales effectives à un extérieur social, l'un n'existant pas sans l'autre. Cet objet est conçu comme le résultat de potentialités linguistiques qui ne prennent sens qu'au regard de leur actualisation dans une pratique socio-discursive. Il apparaît par conséquent déterminé par le lieu d'exercice de la parole qui définit un contexte, un type d'interaction et un genre de discours et les discours qui lui préexistent renvoyant à la notion de dialogisme (Bakhtine, 1977) ou d'interdiscours (Pêcheux, 1975). Sur le plan méthodologique, l'étude du texte impose dans un premier temps d'identifier les spécificités de la matérialité linguistique qui pourront ensuite être interrogées pour répondre à différents objectifs, comme par exemple, pour formuler « des hypothèses interprétatives sur les pratiques, discursives ou objet du discours analysé, et sur les acteurs de ces pratiques » (Galatanu, à paraître). Nous nous intéressons donc ici aux formes linguistiques en tant qu'elles peuvent nous permettre d'étudier, notamment par une analyse des stratégies énonciatives identifiables, les imaginaires socio-discursifs (Charaudeau, 1983, 2004) des apprentis rencontrés. Cet objectif suppose une certaine définition du sujet, ni surpuissant et autonome, ni dépossédé et idéologiquement aliéné. Acceptant la situation d'entretien, le sujet prend la parole et par là se soumet à certaines contraintes. Il doit en particulier assumer une place discursive en vertu de laquelle il parle en référence à un groupe d'individus –les apprentis- et à un ensemble de discours –sur l'éducation et en particulier la formation en alternance- configurant les imaginaires socio-discursifs vis-à-vis desquels il se positionne tout en y participant. Ce qui nous intéresse, c'est la façon dont cette place est tenue dans le dire par une dynamique entre le discursif et le social (Cambon, 2004) observée ici par l'analyse des différentes mises en scène énonciatives. Autrement dit, « ce ne sont pas les sermons en tant que sermons, les tracts politiques en tant que tracts politiques qui intéressent l'AD mais un ensemble de sermons ou de tracts en ce qu'ils définissent dans l'espace social une certaine identité énonciative historiquement circonscriptible » (Maingueneau, 1993).

### **2.2. *Des questionnements corrélatifs***

Pour le linguiste qui se rattache plus ou moins directement à l'école française d'analyse du discours, l'objectif décrit n'est pas sans soulever quelques questionnements. Ce courant de l'analyse du discours en raison de son histoire et de ces principaux référents intellectuels que sont Althusser, Foucault et Pêcheux a longtemps privilégié le traitement de textes écrits, notamment politiques, fortement institués et inscrits dans un interdiscours serré (Maingueneau, 1991). Or, la rencontre de l'analyse du discours avec d'autres disciplines introduit des corpus différents en ce qu'ils sont d'une part construits pour la recherche et d'autre part attachés à un positionnement social moins fort que les textes politiques ou syndicalistes par exemple. Partant néanmoins de ce que « parler, ce serait toujours parler "sous le couvert de" discours de référence implicites, d'imaginaires qui font office de normes sociales, au nom desquels les énoncés prennent leur valeur sémantique. » (Charaudeau, 2004), ces deux propriétés du corpus ne nous semblent pas constituer un obstacle à la collaboration entreprise. Le matériau ainsi étudié, s'il est peu représenté dans l'école française d'analyse du discours n'est pas pour autant étranger aux analystes du discours. Dans les pays anglo-saxons, « discourse » renvoie à analyse conversationnelle et interaction sociale. En France, les linguistes dans la filiation des précédents travaillant sur les pratiques langagières (Boutet, et al., 1976) comme activités déterminées par le social qu'elles transforment, adoptent également ce type de corpus. Par ailleurs, plus généralement *Le dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau et Maingueneau, 2002) le pose explicitement comme objet de la

discipline qui « a progressivement élargi son champ d'étude à l'ensemble des productions verbales ».

Des entretiens semi-directifs peuvent donc, organisés en corpus, constituer un matériau pour l'analyse du discours. Il importe toutefois de tenir compte des difficultés méthodologiques posées par ce type de matériau : « il est, de fait, bien difficile de faire la part entre le témoignage et la proposition d'analyse, entre les idées proposées par le chercheur et celles proposées par le TS [Travailleur Social], entre ce qui correspond à des positions fortes chez ce dernier et ce qui est énoncé pour faire plaisir à l'enquêteur, en situation d'entretien » (Léglise, 2004). Les objectifs de la recherche n'en sont pas pour autant vains, tout au moins si on prend la précaution de pointer les difficultés posées et les limites qui y sont afférentes.

### **3. Analyse lexicométrique**

Le corpus, constitué des 24 entretiens semi directifs -soit 68 000 occurrences- a été analysé à l'aide du logiciel Lexico3 (Salem, 1997) qui à l'instar des logiciels dits de lexicométrie (Benzécri, 1981, Tournier 1975, Lafon, 1984) repose sur un principe de comparaison statistique (Lafon, 1984) censé préserver l'objectivité de l'analyse des données et surtout constituer un outil d'accès au sens en attirant l'intérêt sur des formes non identifiables sans le pointage fréquentiel. La lexicométrie n'est pas envisagée comme la seule méthode disponible. Elle est de notre point de vue nécessairement complémentaire de traitements qualitatifs. Lexico3 propose deux types de traitement majeurs : l'analyse factorielle des correspondances et l'analyse des spécificités. Chacun d'eux, afin de permettre le traitement comparatif, requiert une partition du corpus.

#### **3.1. Construction du corpus**

Notre intérêt se portant exclusivement sur les productions des apprentis, le traitement lexicométrique porte sur les réponses fournies à l'interviewer. Les interventions de ce dernier ont été supprimées. Dans cette première étape de découverte de l'ensemble des productions, nous avons introduit plusieurs clefs de partition. Le corpus a été ainsi sous catégorisé selon sept variables : le prénom de l'apprenti ; l'existence ou pas d'une rupture de contrat d'apprentissage antérieure ; dans le cas d'une rupture antérieure, l'éventualité d'un changement de CAP ou pas ; le CAP préparé ; l'année de la formation ; l'âge de l'apprenti et le niveau de formation atteint avant l'entrée en apprentissage. Pour cette analyse, nous nous limitons à deux variables : locuteur et existence ou pas d'une rupture de contrat d'apprentissage antérieure. Notre corpus initial intégrant un nombre trop élevé de locuteurs - 24 sous-corpus- pour la lisibilité de l'analyse, nous avons éliminé cinq locuteurs en raison de leur situation très périphérique sur la représentation factorielle. Cette intervention était tout à fait possible dans la mesure où nous ne nous intéressons pas aux stratégies particulières développées par les sujets mais aux régularités discursives du corpus.

Nous obtenons ainsi la figuration suivante qui montre que les productions des locuteurs (variable prénom) se répartissent notamment en fonction de leur situation vis-à-vis de leur formation.

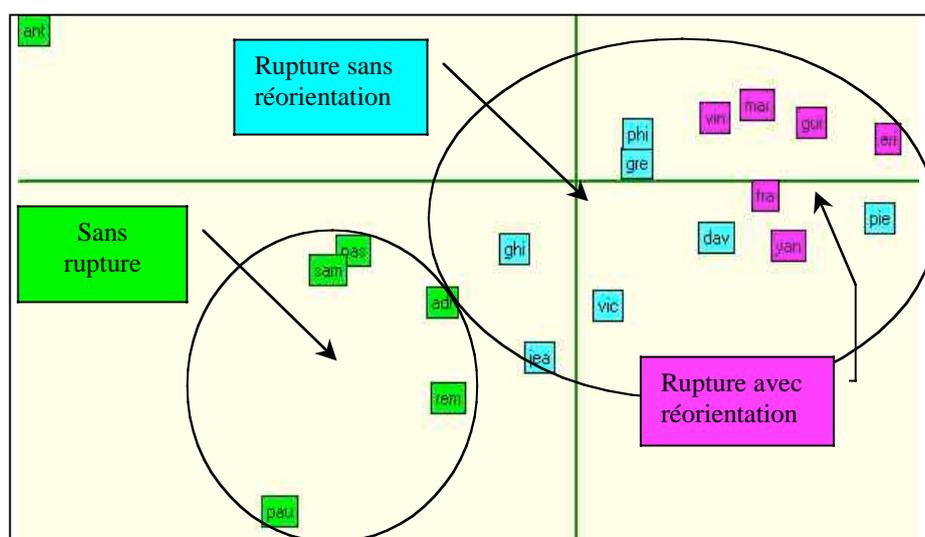


Figure 1 : Analyse factorielle des correspondances de la variable prénom

Nous pouvons, nous semble-t-il, délimiter d'une part deux ensembles majeurs, auxquels nous limiterons notre intervention, correspondant à la distinction apprentis sans rupture et apprentis en rupture ; d'autre part au sein du second, même si leurs frontières sont plus floues deux autres ensembles, articulés à la variable orientation. Cette proposition est confirmée par la représentation factorielle de la variable suite qui distingue très nettement trois profils de locuteurs : les apprentis sans rupture, les apprentis en rupture sans changement de métier et les apprentis en rupture avec changement de métier.

### 3.2. Quelques aspects méthodologiques

L'analyse factorielle des correspondances se limite à une figuration des données du corpus que l'analyse des spécificités nous permet de comprendre. Il s'agira donc dans la suite, en dressant les spécificités de chacune des sous parties étudiées, de rechercher les indices qui justifient leur positionnement. La fréquence d'une forme renvoie à une régularité conçue comme indice d'une détermination sociale véhiculée dans la zone d'interdiscursivité. À cet effet, du point de vue de l'analyse du discours, aucune méthode prédéfinie n'existe au point que chaque analyse peut quasiment se voir qualifiée d'unique. Nous posons que : « ces caractéristiques lexicométriques ne constituent donc pas un cadre rigide d'analyse (dans le sens où nous devrions expliquer la raison de tel ou tel classement) mais nous aident à chercher des réseaux de cohérence, à associer des fréquences pour construire des cohérences » (Garric, Léglise, 2005). Toutefois notre inscription dans l'analyse du discours de tradition française nous oriente nécessairement vers l'examen en particulier de certaines marques sans en exclure *a priori*. Ces tendances sont en autres déterminées par « le souci de ne pas s'intéresser seulement à la *fonction discursive* des unités, mais à leurs propriétés *en tant qu'unités de la langue* ; leur relation privilégiée avec les théories de l'*énonciation* linguistique ; l'importance qu'elles accordent à l'*interdiscours* ; leur réflexion sur les modes d'inscription du *Sujet* dans son discours » (Maingueneau, 2002). Ce sont effectivement les traces de l'activité d'énonciation qui retiendront notre attention dans ce qui suit probablement par tradition mais surtout parce que leur occurrence, fréquence et répartition sur le corpus nous semblent constituer l'un de ces réseaux de cohérence auxquels nous faisons référence plus haut. Par ailleurs, l'appareil énonciatif –même s'il est construction- ne peut que constituer une voie d'accès privilégiée à l'être social.

### 3.3. Énonciation embrayée / énonciation débrayée

Depuis les travaux de Benveniste (1966), nous savons qu'il existe deux types majeurs de régimes énonciatifs : l'un discursif caractérisé par des traces énonciatives dites embrayées c'est-à-dire indexées sur la deixis construite par la situation interlocutive ; l'autre historique caractérisée par l'absence de ces indices. Effacés de l'interaction, ils laissent le dire se déployer de lui-même comme parole de la non-personne, parole de l'autre en tant qu'instance externe résultant d'une opération de distanciation du locuteur vis-à-vis de la position d'énonciateur.

L'analyse des spécificités de notre corpus sous-catégorisé selon la variable maintien du contrat et de l'orientation révèle une corrélation entre certains marqueurs spécifiques et les deux régimes énonciatifs distingués. Le sous-corpus des apprentis sans rupture présente en effet de par la fréquence de certaines marques personnelles mais également d'indicateurs spatio-temporels des indices d'une énonciation embrayée.

#### 3.3.1. La répartition des marques de personne

Nous relevons tout d'abord la présence originale du pronom « nous » +3 complétant celle de « on » +4 dans les positions de complément et diminuant la fréquence de « je » (forme banale) pourtant omniprésent dans l'ensemble du corpus. Il est également observable que ces formes élocutives collectives s'associent à quelques occurrences allocutives notamment illustrées par la spécificité positive des formes « voulez » +3 et « voyez » +3 en particulier. Par « nous » le locuteur se désigne ou en tant qu'acteur associé aux autres employés de l'entreprise dans laquelle il effectue son stage ou en tant qu'élève dans le cadre de sa scolarité actuelle. Dans les deux cas, il se revendique comme membre d'un groupe.

- « au niveau des primes et tout aussi c'est assez cool non, c'est, c'est en fait, il ne **nous** demande pas de le considérer comme un patron il c'est comme si c'était un ami quoi »
- « les cours sont plus rassemblés et puis bon, on parle beaucoup du métier entre **nous**, par rapport au lycée, dans la cour tout ça, on parle beaucoup des patrons tout ça »

Cette analyse de « nous » repose sur la valeur inclusive de ce pronom mais également sur l'absence remarquable de cette forme dans les sous-corpus des apprentis en rupture. Cette absence se manifeste néanmoins diversement : alors que les apprentis en rupture sans réorientation s'expriment très majoritairement à l'aide de « je », ceux en rupture avec changement de métier sont plus radicalement effacés du dire caractérisé alors par la délocutivité illustrée notamment par la spécificité positive des formes de la non-personne : « il » +3, « ils » +3. La distanciation dont témoignent ces indices est en outre confirmée par l'emploi du datif éthique « tu » +3 qui traduit une généralisation du procès ou encore par des paroles rapportées au discours direct qui introduisent une forte hétérogénéité dans le dire. Dans les deux cas, la responsabilité du dire est à la charge d'un énonciateur tiers.

- « ouais, ouais, ils délirent plus aussi. **tu** rigoles avec eux, tu... voilà quoi. Que ce soit pas tout le temps en train d'écrire au tableau »
- « en entreprise si, ici on voit plus de choses, en entreprise, tu vois tout ce que **tu** fais en entreprise mais à l'école tu vois un peu tout c'est ça qui est mieux »
- « quoi il veut toujours sa main d'œuvre, quoi je lui ai dit oui, mais bon il m'a dit **tu** sais il faut que tu prouves quoi »

- « lui il était pour, il me disait c'est bien, si tu veux apprendre un métier c'est là ou **tu** dois aller quoi, c'est pas dans un lycée quoi il était pour la chambre des métiers donc »

La fréquence de « nous » constitue donc également l'indice de la création d'une certaine place actancielle dans le discours. Occurrent systématiquement en position de complément, il construit un rôle de bénéficiaire, de destinataire, d'un procès. Le rôle d'agent n'est naturellement pas absent, il est attaché à l'emploi du pronom « on ».

### 3.3.2. *Les adverbes « ici » et « maintenant »*

Deux autres formes, propres à l'énonciation embrayée, caractérisent de façon originale le sous corpus des apprentis sans rupture par rapport aux deux autres sous corpus des apprentis en rupture. Il s'agit des spécificités positives de l'adverbe de localisation « ici » +2 et de l'adverbe de temporalité « maintenant » +4. Gouvard rappelle que ces formes sont typiquement indexicales puisqu'elles renvoient au cadre spatio-temporel de l'énonciation « ou, si l'on préfère, au lieu que l'énonciateur souhaite représenter comme étant celui de son énonciation » (Gouvard, 1998)

Dans le discours des apprentis, « ici » et « maintenant » ne désignent par l'espace de l'interaction défini par l'entretien mais le lieu et le moment de référence de l'échange représentés par l'école ou l'entreprise et la période en cours de formation en alternance. Autrement dit, ces locuteurs construisent dans leur discours plusieurs espaces référentiels qui, du fait de la fréquence banale des formes discutées dans les deux autres sous corpus, semblent confondus ou tout au moins non construits discursivement dans les productions des apprentis en rupture.

### 3.3.3. *L'expression de la temporalité*

Nous étayons sur ce point notre réflexion par la flexion portée par certains verbes d'un emploi fréquent dans les sous corpus et donc spécifiques positifs. Les productions traitées se répartissent de la même façon en deux grands ensembles : les locuteurs sans rupture privilégient des verbes au présent de l'indicatif et, temps rare dans l'ensemble du corpus, au futur de l'indicatif sans exclure quelques occurrences de l'imparfait alors que les locuteurs en rupture s'approprient presque exclusivement (en terme de spécificité) l'imparfait de l'indicatif à l'exception du modal « vouloir » (« veux » +6) et « savoir » (« sais » +4) dont la spécificité positive résulte de la fréquence de l'expression « je ne sais pas ». Les procès, et même lorsqu'il est question de ressentis, ne sont pas actualisés dans l'immédiateté du sujet : « j'aimais, je suivais, je préférais, j'hésitais, j'étais, etc. ». La valeur durative de l'imparfait semble décrire un état, un cadre, coupé de la réalité à la manière des contes auquel se réfère perpétuellement le sujet. Ce temps confère au « je », sujet de ces formes verbales, une valeur de non-personne comparable à celle du « je » autobiographique dans les romans. Le sujet se raconte.

En revanche, les locuteurs sans rupture semblent distinguer un passé coupé d'avec le présent, d'avec le « maintenant » montré comme engagé dans une visée prospective : « servira » +4, « verrai » +4. Certaines spécificités positives expriment ainsi la comparaison « mieux », « moins », « insuffisant » ou la perfectibilité : « progresser », « commencer » faisant état d'un référentiel, d'un étalon, différent de celui du moment présent.

### 3.4. Construction du sens discursif

L'ensemble de ces observations fonctionne comme un pré-requis à l'analyse du discours mais ne saurait sans aller au-delà de la description des formes, pourtant précieuse et incontournable puisque constitutive de l'analyse du discours, s'apparenter à une analyse du discours (l'inverse étant également vrai). Notre objectif à travers les formes étudiées est d'interroger les imaginaires socio-discursifs des sujets tels qu'ils se manifestent notamment par les repérages énonciatifs. Dans cette perspective, deux précautions sont à rappeler notamment dans le cadre d'une analyse interdisciplinaire : « tout fait social est pris dans le discours, mais l'acte social, même discursif, ne se réduit pas à sa dimension langagière » (Achard, 1993) ; « les pratiques langagières sont constitutives des relations sociales mais ne disent pas ces relations sociales. Les êtres sociaux produisent du sens non pas en disant ou en commentant ce qu'il font mais pour agir, pratiquer, etc. » (Lahire 1992, cité par Cambon, 2004). Par suite, le risque consisterait à analyser les interprétations du matériau linguistique comme pur reflet de la réalité indépendamment de ce que le discours est une construction –il est bien question d'imaginaire- déterminée par un extérieur au sujet et indépendamment de ce que le sujet est également un être stratégique qui joue –probablement plus intuitivement qu'intentionnellement- avec des images et les potentialités offertes par la langue.

#### 3.4.1. Deux positionnements énonciatifs

Nous distinguons d'une part une énonciation embrayée par laquelle le locuteur occupe la place d'énonciateur, il prend en charge la relation interlocutive et construit explicitement son interlocuteur comme destinataire et d'autre part, une énonciation débrayée dans laquelle le locuteur construit en position d'énonciateur des acteurs autres auxquels il délègue la responsabilité du dire. Dans ce second cas, « Le discours se trouve, en quelque sorte, « objectivé », comme s'il dépassait le locuteur qui en produit l'énonciation » (Vion, 1998). Ce sujet n'est donc pas la source de modalisation, l'expression de l'opinion est absente à l'exception d'un jugement –à rapporter à l'instance éducative- « bon » +9 alors que les locuteurs sans rupture formulent de nombreuses appréciations « super » +5, « vachement » +3, « m'intéresse » +3, « sympa » +3, etc. ou encore font état de leur conviction par exemple à l'aide du modal « penser ». La spécificité positive de l'adjectif « normal » +2 montre en outre que ces locuteurs disposent de normes de référence stables, conférées par le groupe dans lequel ils se reconnaissent, qui leur permettent de faire des choix et de les justifier. Les apprentis en rupture, quant à eux, amenés à formuler un jugement ne le prennent pas en charge pour le laisser au compte d'un autre énonciateur : « apparemment » +3.

Nous formulons donc l'hypothèse que les apprentis sans rupture se construisent discursivement comme représentants d'un groupe dont ils partagent tout ou partie, en l'état l'analyse ne nous permet pas de répondre, des croyances. Ils assument donc le discours au nom de ce groupe déterminé en contraste avec les croyances portées à ce qu'ils étaient en tant qu'acteur du système éducatif "standard". Les apprentis en rupture en revanche ne semblent pas parler au nom de ce groupe dont ils n'assument pas les croyances puisqu'elles sont rejetées à la responsabilité d'autres énonciateurs et dont ils refusent de se poser en terme de représentants. Charaudeau (2004) propose pour rendre compte des imaginaires socio-discursifs de les configurer sous la forme d'un méta-énonciateur diversement conceptualisé selon la nature identitaire du groupe de référence. Il distingue entre autres deux groupes, l'un « limité en extension et constitué de membres qui n'ont pas d'autre identité que celle du jugement qui les rassemble », l'autre « est limité en extension, mais cette fois il est bien

identifié comme un groupe ayant une identité communautaire ». Partant de cette distinction, nous complétons notre hypothèse en posant que les apprentis sans rupture se caractérisent par une appartenance communautaire, non acquise dans le cas des apprentis en rupture, qui leur confère une identité et un rôle social stables. Ainsi, l'occurrence spécifique positive de « je » pour les uns et les formes d'hétérogénéité énonciative ainsi que la non-personne pour les autres sont envisageables en terme de confrontation d'opinions dans un groupe non stabilisé.

#### **4. Intérêt et limites de l'analyse du discours pour le psychologue**

Même si, à partir de l'identification de ces différents positionnements énonciatifs qui tendent à fonder l'hypothèse de l'existence de processus d'affiliation au groupe, différents entre ces trois ensembles d'apprentis, les analystes du discours et les psychologues semblent se rejoindre, on ne peut pas considérer qu'il est possible de passer sans problème de l'analyse de discours à l'analyse de processus psychologique (Chabrol, 2004). Nous envisagerons dans cette partie les différents questionnements qui se posent à nous à l'issue de notre collaboration autour de cette analyse. Il n'est guère possible dans ce cadre d'envisager tous les présupposés théoriques qui sous-tendent les points discutés. Il s'agit avant tout ici pour nous d'ouvrir des pistes de réflexion sur les modalités de nos approches respectives de l'objet. Préalablement, de façon à contraster nos disciplines, nous rappelons le cadre théorique global duquel relève la recherche discutée.

##### ***4.1. Le sens et le sujet du point de vue du psychologue clinicien***

Notre équipe s'inscrit dans une approche socio-constructiviste du rapport au savoir fondée sur l'étude du sens et de la valeur que le sujet accorde à ses apprentissages et aux contextes dans lesquels ils s'effectuent. « Le sens est envisagé ici comme une activité de pensée », « une construction mentale spécifique qui s'effectue chez un sujet à l'occasion d'une expérience, par rapprochement entre cette expérience et des expériences antérieures » (Barbier, 2000). Envisagée en ces termes, la notion ne renvoie pas directement « aux phénomènes propres aux actes de communication, (...) à l'intention qui accompagne spécifiquement un procès de mobilisation de signes » (Barbier, 2000). Il s'agit d'identifier les processus qui contribuent à donner une signification aux événements. Dans cette perspective, l'évènement est envisagé comme un rapport et non comme un fait objectif. Sur le plan empirique, l'accès aux phénomènes de construction de sens ne peut se faire que de manière indirecte à partir d'inférences obtenues à partir des « activités naturelles » (geste, discours) ou d'activités provoquées (entretiens d'explicitation, procédure d'autoconfrontation). En ce qui nous concerne, nous privilégions l'analyse de toutes les formes de discours des sujets sur leur activité et en particulier de l'entretien semi-directif utilisé à partir d'une approche dont l'objectif consiste à permettre au sujet d'être en débat avec lui-même, de se poser à lui-même les questions que lui pose le chercheur. Cette analyse vise à étudier non pas des imaginaires socio-discursifs mais plutôt le sens des événements, la définition des situations que chacun construit en lien avec son histoire de vie.

Il ne s'agit pas ici de s'enfermer dans le solipsisme de la pure singularité. Cette perspective s'étaye sur une conception du sujet spécifique qui considère que le sujet n'est pas à distance du social. L'avènement du sujet suppose un processus d'appropriation symbolique du monde qui relève d'une construction singulière toujours à reconstruire. Ce procès de subjectivation apparaît indissociable du processus de socialisation. Il est donc structuré pour une part par les contextes sociaux dans lesquels le sujet évolue. Le sujet humain est ici envisagé à partir d'une conception dialectique comme « un être singulier qui s'approprie le social sous une forme spécifique transmuée en représentations, en comportements, en aspirations, en pratiques,

etc. » (Charlot, 1997). Il interprète le monde, donne un sens au monde, aux autres et à lui-même.

#### ***4.2. Le dire et le comment dire***

Le psychologue est souvent associé à l'analyse de contenu, ignorante des conditions de production des dires, et il ne saurait nier que ce type d'analyse -même lorsqu'il exploite des outils quantitatifs comme Alceste qui ne sont pas spécifiquement dédiés à l'analyse de contenu- occupe un part importante dans son traitement des corpus quels qu'ils soient. Cet intérêt accordé à "ce qui est dit" constitue un point de divergence entre nos deux disciplines. L'analyse du discours ne se consacre en effet que peu au traitement du contenu propositionnel des énoncés. Cependant, il convient ici d'échapper à la caricature en soulignant que le temps où l'analyse de contenu constituait la démarche d'analyse principale de la psychologie est révolu. De la même façon, l'analyse du discours s'attache à l'identification des thèmes dominants d'un corpus mais elle accorde une attention toute particulière au "comment c'est dit" pour accéder à la construction du sens social. Le psychologue est convaincu de la pertinence de ces indicateurs en revanche, il lui manque probablement certains des outils requis pour ces traitements relatifs aux phénomènes énonciatifs. C'est donc en tant que discipline des sciences du langage que l'analyse du discours se révèle un précieux atout dans notre perspective interdisciplinaire. C'est la définition de nouveaux indicateurs dans la matérialité linguistique et discursive en regard d'une théorie de l'énonciation qui intéresse le psychologue. Mais il reste que l'étude de la dimension énonciative l'interpelle en tant qu'elle lui offre d'abord l'opportunité d'éclairer le contenu de ce qui est dit et non d'accéder au sens social.

#### ***4.3. La réalité, le sujet et l'extérieur social***

La conceptualisation du sujet telle que la propose le psychologue clinicien –la question se poserait sans doute autrement avec un collègue rattaché à la psychologie sociale- constitue en revanche un véritable enjeu dans le cadre de notre collaboration. Même si le sujet est conçu comme un être qui « s'approprie le social », il est avant tout envisagé dans son individualité par rapport aux représentations sociales alors que l'analyse du discours –tout au moins dans le cadre adopté ici- se donne pour objectif l'étude non d'un événement singulier mais du sens en tant qu'il est par définition une construction et plus encore une co-construction socio-discursive. L'analyste du discours accorde de ce fait la primauté à la logique sociale alors que le psychologue travaillant sur corpus recherche la possibilité d'étudier la part de création qui revient au locuteur dans le travail de signification du monde qu'il effectue. Il s'agit pour lui d'envisager un ordre de causalité psychique qui lui permette de penser la question de l'indétermination et de l'acte du sujet. Le discours est envisagé ici à partir de sa valeur de construction subjective comme indicateur d'un processus psychologique. Cette relation de causalité pointe une autre divergence très forte entre nos deux disciplines puisque là où le psychologue clinicien établit une relation quasi directe entre le dire et le sujet dans la réalité, l'analyste du discours introduit entre autres la notion d'imaginaires à corrélérer avec celle de formation discursive (Foucault, 1969). Or, « les imaginaires discursifs sont des interprétations possibles provenant des inférences que les énoncés pris en contexte nous permettent de faire » (Charaudeau, 2004).

### **5. Conclusion**

La coopération entre nos deux secteurs disciplinaires ne va pas de soi. Elle est à construire. Il convient en effet de souligner l'impossibilité du point de vue du psychologue à utiliser les interprétations de l'analyse du discours pour répondre aux objectifs de cette étude : identifier les processus en jeu dans la genèse des ruptures de contrat d'apprentissage. L'analyse du

discours ne peut répondre à cette question. Telle n'est pas sa finalité. Elle peut par contre aider le psychologue à construire un certain nombre d'indicateurs qui lui permettront d'étayer la validité de ses interprétations. Les indices construits dans le cadre de cette analyse ne peuvent constituer que des indicateurs parmi d'autres. En outre, du point de vue de l'analyse du discours pour laquelle l'analyse des marques ne peut suffire à son objectif de construction du sens social, le point de vue du psychologue peut fonctionner comme extérieur à partir duquel elle peut bâtir son interprétation des données. Il apparaît ainsi que « On peut alors considérer l'analyse de discours comme un *pivot dans une interdisciplinarité raisonnée* entre la linguistique et une autre discipline » (Cambon, 2004).

La préoccupation pour l'analyse des données textuelles ne constitue pas un garant suffisant pour permettre une collaboration efficace. Il nous semble, néanmoins, que l'étude que nous avons présentée dans le cadre de cette contribution suffit à montrer l'intérêt d'une collaboration interdisciplinaire entre linguiste et psychologue. Elle contribue indéniablement à la production de connaissances nouvelles. Néanmoins, nous l'avons souligné, les difficultés liées à l'interdisciplinarité sont réelles et ne doivent pas être occultées par la fascination que peut susciter la capacité à produire des résultats de certains logiciels. Elles peuvent néanmoins être surmontées, à partir de solutions toujours à inventer, au cas par cas en fonction des enjeux de la recherche et des spécificités des partenariats mis en œuvre.

## Références

- Achard P. (1993). *La sociologie du langage*. Puf.
- Bakhtine M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Gallimard.
- Barbier J.-M. (2000). Rapport établi, sens construit, signification donnée. In Barbier, J.-M. and Galatanu O. editors, *Signification, sens, formation*. PUF.
- Benveniste E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.
- Benzécri J.-C. (1981). *Pratique de l'analyse des données : linguistique et lexicologie*. Dunod.
- Bonnafous S. (1992). Linguistique et communication : une rencontre obligée. *Cinémaction*, vol.(63) : 47-51.
- Boutet J., Fiala P and Simonin-Grumbach J. (1976). Sociolinguistique ou sociologie du langage. *Critique*, vol.(344) : 68-85.
- Chabrol C. (2004). Le tiers du discours dans l'espace idéologique. In Charaudeau P. and Montes R. editors, *La voix cachée du tiers. Des non-dits du discours*. L'Harmattan.
- Cambon E. (2004). *Personnification et personnalisation dans le discours politique du Front national. Approche discursive de la figure du représentant politique construite par les formes d'anthroponymes*. Thèse de doctorat. Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle.
- Charaudeau P. (1983). *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*. Hachette.
- Charaudeau P. (1995). Une analyse sémiolinguistique du discours. *Langages*, vol.(117) : 96-111.
- Charaudeau P. (2004). « Tiers, où es-tu ? À propos du tiers du discours ». In Charaudeau P. and Montes R. editors, *La voix cachée du tiers. Des non-dits du discours*. L'Harmattan.
- Charaudeau P. and Maingueneau D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil.
- Charlot B. (1997). *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*. Anthropos.
- Foucault M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.
- Galatanu O. (à paraître). *Applications et implications en Sciences du Langage*. L'Harmattan.
- Garric N. and Légèlise I. (2005). La place du logiciel, du corpus, de l'analyste : l'exemple d'une analyse de discours patronal à deux voix, in Williams G. Editor, *Linguistique de corpus*. Presses Universitaires de Rennes.

- Gouvard J-M. (1998). *La Pragmatique : outils pour l'analyse littéraire*. Armand Colin.
- Lafon P. 1984. *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*. Champion.
- Laterrasse C. (2002). *Du rapport au savoir à l'école et à l'université*. L'Harmattan.
- Léglise I. (2004). Diversité des formes d'oral et rapport au langage dans le travail social : l'exemple des médiateurs urbains. In Légise I. Editor, *Pratiques, langues et discours dans le travail social. Écrits formatés, oral débridé*. L'Harmattan.
- Maingueneau D. (1993). Analyse du discours et archive. *Semen* vol.(8) : 87-103.
- Maingueneau D. (1991). *L'Analyse du Discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Hachette.
- Mazière F. (2005). *L'analyse du discours*. PUF.
- Pêcheux M. (1975). *Les vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Maspero.
- Vion R. (1998). Du sujet en linguistique. In Vion R. Editor, *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*. Publications de l'Université de Besançon.